

L'ÉDITO...

De nombreux acteurs et partenaires du réseau œuvrent dans le champ de la petite enfance, parmi lesquels Colline Acepp, l'Afapei, les peps62 pour ne citer que ces trois-là. Bien des dynamiques émergent, bien des projets aussi, comme autant de germes qui essaient tout le département. Ce 4 pages ne suffirait pas à présenter toute la richesse des initiatives menées sur notre territoire. C'est pourquoi, nous vous invitons à retrouver le détail de quelques porteurs et leurs projets sur notre site parent62.

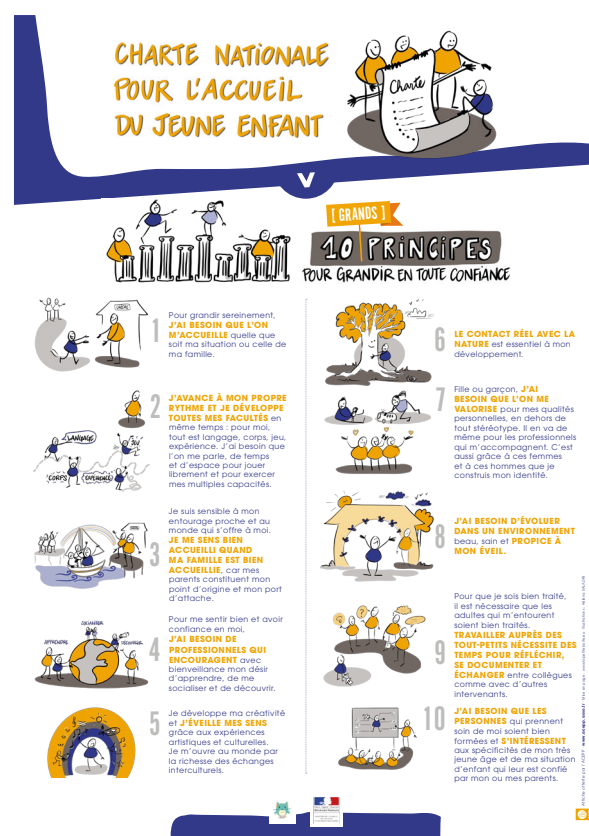
Dans ce numéro spécial petite enfance, nous entendons vous présenter la nouvelle charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. En effet, dans le cadre de la loi Asap (loi d'accélération et simplification de l'Action Publique), une réforme a été menée pour renouveler la réglementation des services d'accueil du jeune enfant. A ce titre, la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant avec ses 10 principes pour grandir en toute confiance, devient le référentiel pour la France. Cette charte rappelle la place primordiale des parents auprès des jeunes enfants. L'occasion de mettre en avant quelques-unes des 162 structures petite enfance actrices du réseau parentalité. On vous présente aussi la semaine de la petite enfance et le nouveau service d'intermédiation sociale Petite Enfance.

À la Rentrée... !

- **Septembre 2022** : 7 Temps destinés aux professionnels du réseau pour découvrir et s'approprier des techniques et outils d'animation de groupes (Avesnes-le-Comte, Beaurainville, Béthune, Calais, Fauquembergues, Mazingarbe, Wimereux)
- **Le 18 Octobre** : Journée départementale
- **Du 19 au 26 Octobre** : Semaine de la Parentalité

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : 10 principes pour grandir en toute confiance.

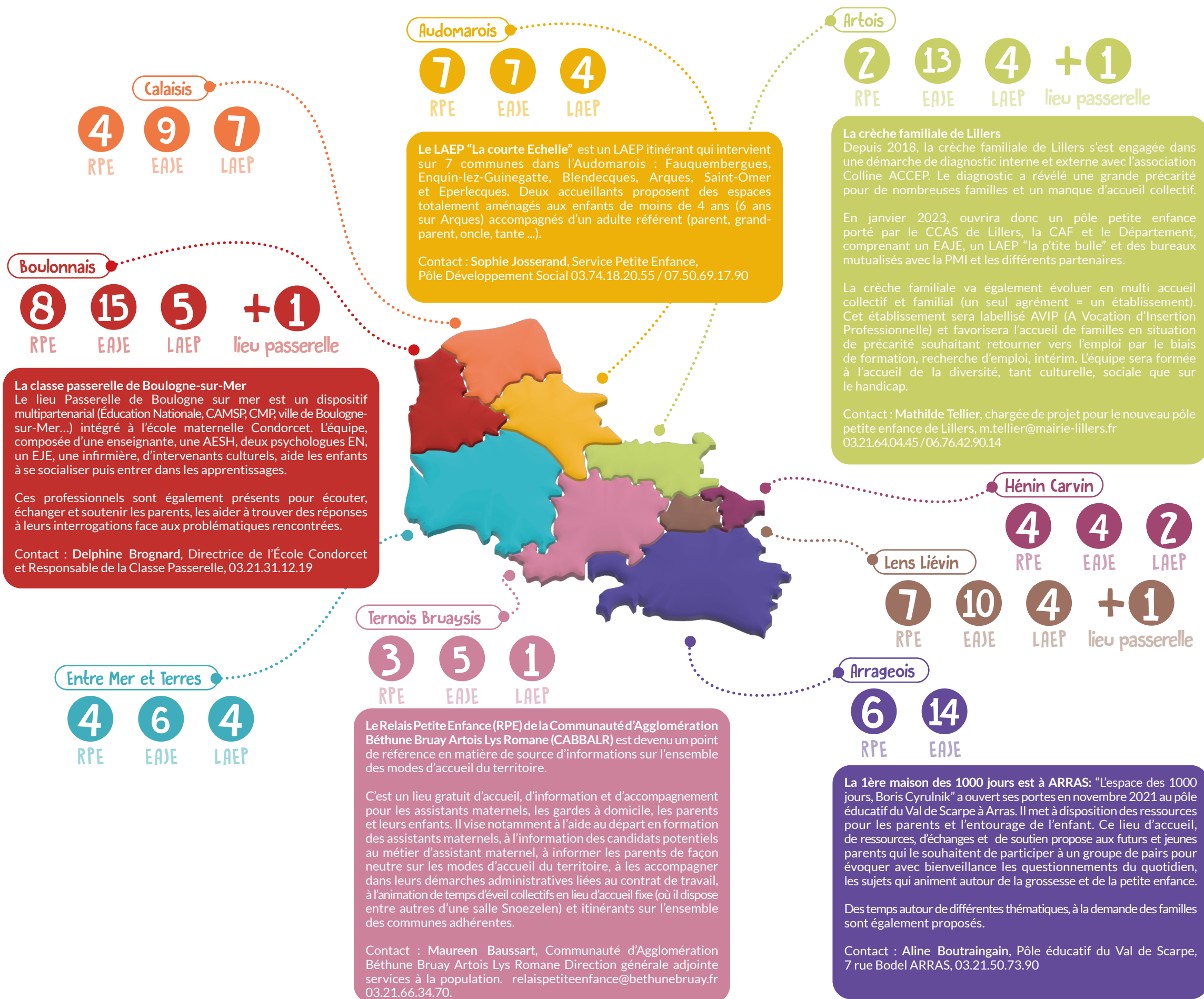
Cette nouvelle charte d'accueil du jeune enfant est parue en Septembre 2021. Elle a été créée suite à une réflexion menée sur l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants et prend appui sur le rapport Giampino sorti en 2017. Elle est destinée à l'ensemble des professionnels petite enfance et établit aujourd'hui le nouveau cadre de référence de l'accueil du jeune enfant. Elle constitue une véritable opportunité pour redonner du sens et un élan aux projets des crèches.



Des journées de réflexion autour de la charte d'accueil du jeune enfant sont proposées à l'initiative de la CAF du Pas de Calais. Ces sessions de 3 jours, animées par Colline Acepp seront mises en place dès septembre (les dates et lieux seront communiqués prochainement).

Retrouvez également sur le site parent62 une proposition de l'ACEPP nationale : Les 10 principes de la charte expliqués par mots clés avec des éléments de réflexion et d'analyse, des citations, des pratiques et des pistes pour aller plus loin.

Répartition des 162 structures petite enfance actrices du Réseau Parentalité 62



87 EAJE

Un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est une structure collective accueillant dans la journée, de façon régulière ou occasionnelle des enfants âgés de moins de 6 ans, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance. Il s'agit des crèches collectives, crèches parentales, crèches familiales, micro-crèches, crèches d'entreprise, multi-accueil, jardins d'enfants et halte-garderies. Les missions de ces établissements relèvent de l'article R2324-17 du code de santé publique. Depuis Septembre 2021, les locaux respectent un référentiel bâtiementaire spécifique.

41 RPE

Le relais petite enfance (RPE) anciennement RAM (relais assistants maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Il s'agit d'un lieu ressource d'écoute, d'échanges, de rencontres et de médiation pour les parents et les assistants maternels. Les temps d'accueil proposés par le RPE contribuent à l'éveil et à la socialisation des enfants accueillis par les assistants maternels. En Décembre 2020, la mission des RPE a été élargie par la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) : ils sont ainsi devenus des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.

3 Lieux passerelle

La classe passerelle accueille des enfants âgés de 2 à 3 ans et est dirigée conjointement par un enseignant et un professionnel de la petite enfance. Elle est intégrée dans une école maternelle et propose aux enfants une transition en douceur entre le monde de la maison et le monde de l'école : un accompagnement adapté à leur âge et la valorisation du rôle des parents.

31 LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorise la rencontre et l'échange entre enfants et parents. Y sont accueillis conjointement les enfants de moins de 6 ans et leurs parents ou l'adulte référent qui les accompagne. C'est un lieu « ouvert » qui accueille de manière libre et sans inscription dans un espace aménagé avec des professionnels et/ou des bénévoles garants des règles de vie spécifiques. Le LAEP est un lieu d'accueil et de soutien à la parentalité. Il est inspiré des "maisons vertes" créées à Paris en 1979 par Françoise Dolto.

Dates des comités locaux d'Octobre 2022



Arrageois

Mardi 04 octobre à 9 h 30
Mail : arrageois@parent62.org



Artois

Jeudi 13 octobre à 14h
Mail : artois@parent62.org



Audomarois

Vendredi 14 octobre à 9 h
Mail : audomarois@parent62.org



Boulonnais

Vendredi 7 octobre à 9 h 30
Mail : boulonnais@parent62.org



Calaisis

Jeudi 6 octobre à 9 h 30
Mail : calaisis@parent62.org



Entre Mer et Terres (Montreuil-Etaples)

Vendredi 14 octobre à 14 h
Mail : entremertetres@parent62.org



Familles en sol mineur (Hénin - Carvin)

Mardi 11 octobre à 14 h



Familles en sol mineur (Lens - Liévin)

Mardi 11 octobre à 9 h 30
Mail : famillesensolmineur@parent62.org



Ternois Bruaysis

Jeudi 13 octobre à 9 h 30
Mail : ternoisbruaysis@parent62.org

En savoir plus sur

parent62

Contact : Equipe d'animation du Réseau Parentalité 62

Directrice de la publication : Sophie Fumery
Rédactrice en chef : Anne Charpentier
Comité de rédaction : Réseau Parentalité 62
Conception graphique : levelup-cluster.eu - 06 11 64 59 24

Trimestriel - Imprimé à 700 exemplaires
ISSN : en cours

Le Réseau Parentalité 62 est animé par l'association Colline Aceppe Hauts de France et la Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais



La semaine de la petite enfance

Un évènement citoyen d'envergure nationale créé par l'Association AGIR POUR LA PETITE ENFANCE. L'objectif est de rassembler parents, enfants et professionnels de la petite enfance. La 9ème édition s'est déroulée cette année du 19 au 26 Mars sur le thème "(re)trouvailles". Pour accompagner les parents et les professionnels dans l'organisation de la semaine et l'interprétation du thème, l'Association a mis à disposition comme chaque année un kit de communication ainsi que des outils pédagogiques.

À découvrir ici : semainepetiteenfance.fr

Des structures petite enfance du réseau, telles que la maison de la petite enfance d'Etaples, les RPE de Harnes et de la CABBALR, le café des enfants de Boulogne-sur-Mer : Marelle et Ricochet, le multi-accueil de Guines ont participé à cette semaine.



Service d'intermédiation sociale Petite Enfance

Un nouveau service départemental d'intermédiation sociale Petite Enfance a été créé fin 2021. Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Accueil pour tous" visant à soutenir le développement de solutions d'accueil innovantes qui incluent en particulier les familles en situation de pauvreté. Soutenu par l'Etat, la CAF et le Département du Pas-de-Calais, ce service tend à accompagner les familles les plus fragilisées vers une offre d'accueil de leurs jeunes enfants en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). Il a pour vocation d'augmenter le nombre d'enfants issus de familles vulnérables accueillis en EAJE en vue d'une socialisation précoce. Neuf inter-médiatrices sociales réparties sur l'ensemble des neuf territoires des Maisons du Département et de la Solidarité du Pas-de-Calais ont à charge d'être l'intermédiaire entre les familles dites vulnérables, les prescripteurs et les structures d'accueil du jeune enfant pour favoriser la prise en charge de ces derniers au sein de leur établissement.

Les objectifs du projet :

- Accentuer la socialisation des jeunes enfants de familles vulnérables afin de rompre avec les phénomènes de reproduction de la pauvreté

- Garantir à toutes les familles du territoire l'égalité d'accès aux EAJE du Pas-de-Calais

Coordonnées des inter-médiatrices :

